

*L'Adresse*

dent, et 94 p. 100 des citoyens du Québec parlent le français. Et tout cela, parce que le Canada existait. Et c'est la réalité!

Moi, quand je vois des gens dans cette Chambre mettre de côté le million de francophones qui ne sont pas au Québec; quand je vois des gens là-bas qui disent que ce sont des cadavres et qu'on attend seulement de constater leur décès, ils devraient aller dans des comtés du Nouveau-Brunswick et voir ces Acadiens qui ont été déportés et qui sont revenus et qui ne perdront jamais leur langue, parce qu'ils croient que c'est le Canada qui est la solution.

**Des voix:** Bravo!

**M. Chrétien:** Et c'est notre devoir de tenir ce pays ensemble. C'est ce pays qui a fait que nous sommes de fiers francophones et c'est ce pays qui fait que nous avons pu aboutir où nous sommes à l'heure actuelle. Pour moi, je suis convaincu, monsieur le Président, que si le premier ministre agit immédiatement, nous sommes prêts à collaborer avec lui, parce que je trouve que dans mes nombreuses visites à travers le pays, il y a un réservoir fantastique de bonne volonté, et que les gens sont tolérants d'un bout à l'autre du pays.

[Traduction]

Il y a naturellement des gens qui se plaignent des indications bilingues qui figurent sur les boîtes de céréales. Il y a des gens qui sont faits ainsi. S'ils n'aiment pas ce qu'ils voient sur leur boîte de céréales, ils n'ont qu'à la tourner de l'autre côté ou faire semblant de lire les indications s'ils ne veulent pas parler à leur femme au petit déjeuner.

Nous devons lutter pour notre pays. Nous sommes uniques. Très bientôt, en Europe, tout le monde parlera trois langues.

[Français]

M. Rocard, le premier ministre de la France, disait dans une entrevue au *Devoir* il n'y a pas très longtemps, qu'il cherche des moyens pour s'assurer que chaque Européen parle au moins trois langues. Et si vous êtes Français, Italien, Espagnol ou Portugais, vous devez apprendre soit l'anglais ou l'allemand, une langue germanique, et l'inverse de la part des gens qui parlent anglais, danois ou allemand. Et ici, nous avons déjà l'avantage d'en avoir deux.

• (1110)

Je crois qu'il serait possible, dans ce pays bientôt, que chaque Canadien qui gradue d'une université puisse parler non seulement deux langues, mais trois langues. Et à ce moment-là, nous serions les gens d'Amérique qui peuvent compétitionner, voyager dans le monde et montrer qu'on est capable de faire aussi bien que les Européens, surtout qu'on a l'avantage d'avoir deux langues officielles. C'est un héritage qui rend ce pays fier.

Des centaines et centaines de milliers de jeunes Canadiens anglophones vont aujourd'hui apprendre le français, parce qu'ils savent que nous avons deux langues officielles et qu'ayant ces deux langues, nous sommes des gens différents. C'est un des facteurs les plus importants qui fait que nous ne sommes pas des Américains.

J'invite donc le premier ministre à agir rapidement parce que le Canada est un trop grand et noble pays pour le laisser aller. Nous allons travailler, tous les Canadiens ensemble, et le Canada va survivre!

[Traduction]

**Des voix:** Bravo!

**M. Chrétien:** Je propose, appuyé par la députée de Hamilton-Est, d'ajouter ce qui suit à l'adresse:

La Chambre a le regret de faire savoir à Votre Excellence que votre gouvernement, en raison de son incapacité à guider le pays dans les affaires constitutionnelles et économiques nationales, a maintenant perdu la confiance de la Chambre et des Canadiens.

**Des voix:** Bravo!

**M. Dingwall:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je crois comprendre que, depuis 1957, le chef de l'opposition officielle prend toujours la parole après le motionnaire et le comotionnaire de l'Adresse en réponse au discours du Trône.

À chacune de ces occasions à l'exception de 1989, je crois, c'est le très honorable premier ministre qui de sa place a répondu au nom du gouvernement.

Comme je l'ai dit, je pense que l'exception a eu lieu en 1989 quand le très honorable premier ministre, que ce soit par manque de courage ou de volonté politique, n'a pas. . .

**M. le Président:** Le député de Cape Breton—Richmond-Est intervient à propos d'un soi-disant rappel au Règlement. À mon avis, les commentaires du député sont de simples observations. Naturellement, il n'existe aucun ordre qui oblige le gouvernement, ni d'ailleurs d'autres députés ou ministres, à répondre au chef de l'opposition.

**M. Cooper:** Monsieur le Président, puis-je prendre quelques instants pour faire un commentaire parce que je